

**Tableau de détermination du résultat fiscal au 31/12/20...**

<i><b>I. Résultat net de l'exercice (compte de résultat)</b></i>	<i><b>Bénéfice</b></i>	
	<i><b>perte</b></i>	
<b>II. Réintégrations</b>		
Charges des immeubles non affectées directement à l'exploitation		
Quote-part des cadeaux publicitaires non déductibles		
Quote-part de sponsoring et parrainage non déductibles		
Frais d réception non déductibles		
Cotisations et dons non déductibles		
Impôts et taxes non déductibles		
Provisions non déductibles		
Amortissement non déductible		
Quote-part des frais de recherche et développement non déductibles		
Amortissement non déductible lié aux opérations de crédit bail (preneur) (cf art 27 de la LFC 2010)		
Loyers hors produits financiers (bailleurs) (cf art 27 de LFC 2010)		
Impôt sur le bénéfice des sociétés	Impôt exigible sur le résultat	
	Impôt différé (variation)	
Pertes de valeur non déductibles		
Amendes et pénalités		
Autres réintégrations		
<b>Total des réintégrations</b>		
<b>III. Déductions</b>		
Plus values sur cession d'éléments d'actif immobilisés (cf art 173 CIDTA)		
Les produits et les plus values de cession des actions et titres assimilés ainsi que des actions ou part d'OPCVM cotées en bourse.		
Les revenus provenant de la distribution des bénéfices ayant été soumis à l'impôt sur les bénéfices des sociétés ou expressément exonérés (cf art 147 bis du CIDTA)		
Amortissement lié aux opérations de crédit bail (Bailleur) (cf art 27 de LFC 2010)		
Loyers hors charges financières (preneur) (cf art 27 de LFC 2010)		
Complément d'amortissement		
Autres déductions		
<b>Total des déductions</b>		
<b>IV. Déficit antérieur à déduire</b>		
Déficit de l'année 2010		
Déficit de l'année 20		
Déficit de l'année 20		
<b>Total déficit à déduire</b>		
<b>Résultat fiscal (I+II-III-VI)</b>	<b>Bénéfice</b>	
	<b>Déficit</b>	